

Réf: Dossier N° 048520

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRIK CREANCES COTE D'IVOIRE » en abrégé « AFC-CI »

Abidjan, Marcory, Marcory, Lot 36, Ilot 355

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/08/2021 reçus par Me GADEGBEKU LARISSA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 01/09/ 2021, il a été constitué une SAS U aux

**SOCIETE « AFRIK CREANCES COTE D'IVOIRE » en abrégé « AFC-CI »**

**-La promotion d'une part, de l'inclusion financière et sociale ainsi que de l'éducation financière, et d'autre part, le développement des services financiers et bancaires ;**

**-Le développement de l'intermédiation bancaire et financière conformément à la réglementation en vigueur de la Banque Centrale ;**

**-La gestion des activités ci-après :**

**\*intermédiation en Opérations de Banque (démarchage de clientèles diverses, la mobilisation et le placement de ressources, la collecte de dépôts des fonds nationaux et internationaux, d'opérations de crédit, de mise à disposition de moyens de paiement) ;**

**\*courtage en crédit notamment crédit immobilier, rachat de crédit immobilier, crédit professionnel et réorganisation de crédit ;**

**\*la tierce détention ;**

**\*patrimoine ;**

**\*immobiliers (transactions immobilières, commerciales, location et administration de biens) ;**

**\*recouvrement de créances ;**

**\*transport de fonds, d'offres de solutions, de produits et services de paiement et dématérialisation ainsi que tous autres services d'intermédiation bancaire et non bancaire (courtage en leasing, factoring) ;**

**-La proposition de services d'études, d'assistance, de formation, de conseil dans le domaine bancaire, financier, de paiement et d'intermédiation ;**

**-La promotion des innovations technologiques financières, de digitalisation et de dématérialisation, ainsi que les prestations de services y afférentes ;**

**-La proposition d'outils et toutes prestations de services rattachées en matière de intermédiation bancaire, financière et de paiement ;**

**-La construction, l'acquisition, la prise à bail, la location, la transformation et l'aménagement de tous immeubles bâtis ou non, pouvant servir d'une manière générale à l'exploitation de la présente société ;**

**-La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises similaires, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou autres titres, commandite, fondation de sociétés nouvelles, fusion,**

**-Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini.**

**20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé**

**Abidjan, Marcory, Marcory, Lot 36, Ilot 355**

**M AHOUCHEDE COFFI MESSEWA BLAISE (PRÉSIDENT)**

**null**

**n°CI-ABJ-03-2021-B17-00068 du 19/11/2021 au Tribunal du Commerce**

**99 ans**

**n°35111/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021**

